Les plantes envahissantes

Une plante envahissante (ou invasive) est une espèce végétale qui s'installe sur un territoire dont elle n'est pas originaire et qui en perturbe l'écosystème. L'invasion est d'autant plus facile que les zones sont perturbées par les inondations, la salinisation, l'assèchement, le feu, la déforestation, le surpâturage ou les travaux...



Les impacts des invasions

sur le milieu

 diminution de la diversité biologique, modification de la flore d'origine avec exclusion des espèces natives, homogénéisation de la végétation, homogénéisation des paysages, parfois modifications de la faune et du milieu

sur les activités humaines

- baisse des rendements agricoles et de la production fourragère
- impact sur la chasse, la pêche, l'écoulement des eaux

sur la santé

 une espèce comme l'Ambroisie provoque des allergies de la peau et des voies respiratoires.

Sur 1000 plantes introduites, 900 disparaissent, 100 se maintiennent sans s'étendre et une devient envahissante. Les invasions biologiques ne sont pas exceptionnelles : elles sont connues depuis les débuts de l'agriculture.

Quelques plantes envahissantes de la région Méditerranée



Lippia : une menace pour les prés humides



Le Séneçon du Cap envahit les zones dénudées par le surpâturage, le labour ou l'écobuage.



La Jussie forme des tapis denses sur les étangs et les cours d'eau.

La prévention des invasions

- Proscrire l'introduction de plantes étrangères dans la nature (article L 411-3 du code de l'environnement): certaines plantes envahissantes sont encore en vente en jardinerie.
- Eviter toute perturbation des zones humides ou patrimoniales et de leurs abords.
- Se renseigner sur les plantes envahissantes présentes dans votre région pour connaître les précautions à prendre en cas de travaux modifiant la végétation.

Les méthodes de lutte

- L'éradication n'est possible qu'en cas d'invasion limitée. L'objectif est de réduire l'importance de l'espèce envahissante et de la remplacer par des espèces compétitrices. La rapidité d'intervention (premiers stades de l'invasion) est un facteur de succès.
- Une seule méthode de lutte est rarement efficace : la combinaison d'interventions est souvent nécessaire.
- Ne jamais laisser le sol nu : reformer la couverture végétale par semis ou plantation de manière à constituer une barrière difficile à coloniser par l'espèce envahissante.

Précautions

- Il faut réfléchir au remplacement de la plante envahissante une fois qu'elle sera éliminée, car l'espèce est toujours présente sous forme de graines dans le sol.
- Attention à la dispersion des graines ou des fragments qui pourraient bouturer (jusque sous les semelles de chaussures ou dans les vêtements!).
- Attention au choix de certaines pratiques qui peuvent accentuer le problème ou en provoquer d'autres : le brûlage est parfois favorable à certaines espèces envahissantes, un semis qui échoue peut favoriser l'espèce que l'on veut éliminer...
- Les moyens mis en œuvre pour limiter les invasions n'ont pas toujours les résultats escomptés: il est préférable de se renseigner auprès d'organismes compétents avant d'agir (voir ci-dessous).

Principales techniques et précautions à prendre

Fauche: intervenir avant la montée en graines, exporter et détruire les résidus, éliminer les repousses et les semis. Attention aux plantes allergisantes (ambroisie).

Broyage: utiliser avec prudence car il favorise les espèces qui bouturent ou qui rejettent de souche.

Brûlage : technique non sélective, les graines sont parfois résistantes.

Pâturage: attention à l'inappétence ou à la toxicité de certaines espèces. Adapter le calendrier de pâturage de façon à favoriser la pousse des espèces locales.

Arrachage manuel ou mécanique : difficile sur les plantes qui bouturent. A utiliser sur les plantes encore isolées.

Décapage, labour suivi de semis ou plantation : inadaptés aux plantes qui bouturent, non sélectifs, risques d'aggravation de l'invasion en cas d'échec du semis. Eliminer les débris.

Expérience

Organisés en Association Foncière Agricole et en Groupement de Gestion des Prés, et avec l'aide du CEN L-R, des propriétaires de prés et des agriculteurs de Nissan-lez-Ensérune ont décidé d'agir contre l'invasion de *Lippia canescens* qui provoque une baisse de la production fourragère des prairies humides. Depuis 2000, leur action, soutenue par la DIREN, la Région, le Département de l'Hérault et les Communes, vise à évaluer l'ampleur du phénomène et à tenter d'enrayer l'invasion.



Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Geyser, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'Union européenne.

Renseignements: Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Espace République, 20 rue de la République. 34000 Montpellier. Tél: 04 67 22 90 27. ■ Chambre Régionale d'Agriculture, Mas de Saporta, 34875 Lattes. Tél: 04 67 20 88 63 ■ Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, Antenne LR, 163, rue Auguste Broussonnet 34090 Montpellier. Tél: 04.99.23.22.11.

Sources: Plantes envahissantes de la région méditerranéenne, AME, ARPE ■ Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles ■ Gestion de prairies humides dans la basse plaine de l'Aude, CEN L-R, 2001 Photos: CEN L-R.